

LA



NOUVELLE REVUE

DOUZIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-DIXIÈME

Mai-Juin.



PARIS

18, BOULEVARD MONTMARTRE, 18

1891

D
er f^o 1511



LES TROIS TALLEYRAND

Nous avons trois Talleyrand : celui des *Mémoires* qui viennent de paraître et dont on ne peut rendre M. le duc de Broglie responsable ; celui de la légende, que nous appellerions volontiers le Talleyrand du *Figaro* (1) ; enfin le Talleyrand des documents, lequel ne nous est réellement connu que depuis les publications de M. G. Pallain. Ajoutons que chacun de ces trois Talleyrand se présente à nous sous deux aspects différents, dont l'un est l'image fidèle de ce que Talleyrand fut en réalité, dont l'autre n'est qu'une apparence trompeuse ; observons enfin que cette double apparence se complique encore de ce fait que celle qui nous semble trompeuse est souvent sincère, et celle qui paraît sincère nous trompe souvent. De la sorte, les grandes difficultés que nous éprouvons à juger d'une manière exacte la France et l'Europe sous l'ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration, la révolution et le gouvernement de Juillet, sont résumées en l'histoire de ce seul homme qui a été mêlé à tous les événements importants de cette époque agitée, les a toujours dominés, les a dirigés souvent.

Dans la belle introduction que M. de Broglie a mise en tête des *Mémoires*, le savant académicien écrit « qu'un secrétaire intime du grand diplomate, renvoyé pour des *motifs graves*, écrivait l'écriture de Talleyrand de manière à tromper ceux qui devaient le mieux la connaître ». Ce secrétaire était ce qu'on nomme en style diplomatique « la main du ministre » ; le prince de Metternich avait de même « une main ». Quelle confiance pouvons-nous accorder dans ces conditions aux autographes qui

(1) Voir le *Supplément* du 7 mars. Une publication importante concernant le Talleyrand de la légende nous étant signalée comme devant paraître prochainement, nous croyons devoir nous abstenir de mentionner pour le moment les documents qui s'y rapportent.

nous paraissent les plus authentiques? D'autre part, combien de documents écrits, avant l'emploi ou en l'absence du secrétaire, de l'écriture même de Talleyrand, loin de traduire la pensée du grand diplomate, ne sont, suivant l'observation de M. de Broglie, que la rédaction de décisions souvent combattues par lui; tandis que tant d'autres pièces, qui sont d'une autre écriture que la sienne; qui ne sont même pas signées de « la main », ont été dictées par lui d'un bout à l'autre, ou fidèlement rédigées d'après ses instructions. Connaissant toutes ces causes de trouble et d'incertitude, nous savions en outre, de source sûre, avant la publication des *Mémoires*, que certaines parties de l'original, et qui devaient être parmi les plus intéressantes, celles qui se rapportaient à la vie de l'abbé de Périgord et aux événements de la Révolution, avaient été brûlées.

Des mémoires brûlés qui reparaissent, des documents de l'écriture de Talleyrand qui ne sont pas de lui, d'autres, d'écriture étrangère, qui portent la fidèle empreinte de sa pensée, des copies enfin, certifiées exactes et conformes, mais qui ne peuvent l'être d'aucune manière, toutes contradictions qui contribuent à faire du plus grand diplomate des deux derniers siècles, une sorte de sphinx, de qui l'histoire écrite en hiéroglyphes d'apparence indéchiffrables, semble composée de problèmes d'autant plus obscurs que, suivant l'une des plus heureuses expressions de M. de Broglie, Talleyrand fit jouer à la diplomatie un rôle qui ne lui était peut-être jamais échu dans l'histoire.

I

Voyons d'abord quel est le Talleyrand des *Mémoires*. Nous examinerons ces *Mémoires* en eux-mêmes, leur propre contenu nous montrera ce qu'ils sont.

Il nous faut, en premier lieu, dégager la responsabilité de M. de Broglie. Pussions-nous tous trouver des exécuteurs testamentaires aussi loyaux et consciencieux qu'il l'a été! M. de Broglie accepte en legs un manuscrit, entreprend la publication qui lui est confiée; il fait l'historique du document qu'il a entre les mains, cite les garanties dont il est entouré, signale les erreurs qu'il rencontre, et se garde d'ailleurs d'émettre le moindre doute sur son authenticité. L'eût-il fait qu'il se fût exposé à des reproches plus pénibles que tous ceux qu'on prétend lui adresser aujour-

d'hui. La situation dans laquelle M. de Broglie se trouvait était infiniment délicate ; nous n'en voulons d'autre preuve que la brillante introduction dans laquelle, traçant un magnifique portrait de Talleyrand, il ne fait appel à aucun des passages des *Mémoires*, mais aux seuls documents du congrès de Vienne et des conférences de Londres. Pour le reste, il se contente d'en signaler l'importance historique, importance incontestable.

Prenons donc les *Mémoires* tels que M. de Broglie nous les présente, et regardons-les du point de vue auquel Talleyrand lui-même se plaçait dans sa déclaration testamentaire :

Ce jugement que je porte de moi-même sera confirmé, je l'espère, par les hommes impartiaux, et, dût cette justice m'être refusée quand je ne serai plus, sentir qu'elle m'est due suffira pour assurer le calme de mes derniers jours.

C'est donc plutôt une défense des actes qui ont composé sa vie que des mémoires proprement dits qu'il transmet à la duchesse de Dino. Ce qui est encore confirmé par la note explicative dont les *Mémoires* sont précédés :

Je ne veux reconnaître qu'à M^{me} la duchesse de Dino l'obligation de me défendre.

Aussi de quelles réserves Talleyrand n'entoure-t-il pas la pensée que ces *Mémoires* seront publiés :

Mes *Mémoires* ne devront paraître que dans le cas où ceux de mes héritiers à qui je les laisse jugeront qu'ils pourront être publiés sans aucun inconvénient.

De plus, ils ne seront publiés

Que lorsque trente années qui suivront le jour de mon décès seront entièrement révolues, afin que toutes les personnes desquelles j'ai dû parler, ayant cessé de vivre, aucune d'elles ne puisse avoir à souffrir de ce que la vérité a dû me forcer de dire.

En fait, la duchesse de Dino a donc été chargée de la publication de la défense de Talleyrand dans des circonstances entourées de toutes les restrictions imaginables, et la déclaration testamentaire du grand diplomate justifie pleinement la déclaration faite par la duchesse, à savoir : que les deux premiers volumes du manuscrit de M. de Bacourt renferment la seule copie originale, complète et fidèle des cinq premières parties des mémoires de son oncle, — des mémoires tels, qu'en âme et conscience, elle,

l'héritière, catholique fervente, légitimiste sincère, pouvait en permettre la publication. Aussi, par le 17^e paragraphe de son propre testament, lègue-t-elle, non pas les *Mémoires* en termes formels, mais les *papiers* de son oncle qui se trouvent en partie à la garde de M. de Bacourt, en partie dans sa succession, « aux mêmes conditions qu'elle les a reçus ». Les deux premiers volumes des *Mémoires* de Talleyrand, tels que M. de Broglie nous les livre, sans altération ni suppression d'aucune sorte, en exécuteur testamentaire scrupuleux, ne sont donc et ne peuvent être que la défense de Talleyrand, telle que sa nièce a pu l'accepter et la concevoir : un recueil comprenant nombre de pages des mémoires primitifs, qu'elle a jugé ne pas devoir compromettre la réputation de son oncle, et des notes, documents, fragments de conversation recueillis, lettres, travaux de jeunesse, arrangés et coordonnés de manière à former un ensemble « certifié conforme » par la duchesse, « juge de tout ce qui pouvait être publié sans aucun inconvénient ». Tel est le point de vue auquel il faut se placer en lisant les *Mémoires* que nous avons sous les yeux et ils offriront le plus vif intérêt.

Dès la quatrième ligne nous rencontrons une interpolation évidente. La phrase :

Je suis né en 1754; mon père et ma mère avaient peu de fortune; ils avaient une position à la cour qui, bien conduite, pouvait mener à tout, eux et leurs enfants.

est suivie d'une série d'alinéas incohérents sur les descendants des anciens grands vassaux, le cardinal de Richelieu, la gloire de Louis XIV, la Régence et Louis XV, jusqu'à la page 6, où le texte primitif reprend comme si rien n'avait été intercalé :

Mes parents tenaient par différentes places à la famille royale...

Page 9, nouvelle interpolation d'une fort belle peinture des mœurs de la province, mais sans aucun rapport avec la pensée dominante de la page précédente, laquelle est continuée très exactement page 10. Page 12, l'interpolation : « l'homme est composé d'une âme et d'un corps », frappe par son absurdité même, et celle de la page 13 : « les meilleurs d'entre eux protègent trop... » n'est guère plus heureuse. Le texte qui suit est bon jusqu'à la page 23; mais à partir des mots : « Quelle époque brillante!... » — et nous pouvions le prévoir, car à cet endroit com-

mence la vie de l'abbé de Périgord — les interpolations apparaissent de nouveau, et en telle quantité qu'à partir de la page 112 il devient impossible de distinguer ce qui provient, nous ne disons plus des mémoires primitifs, mais des papiers, notes et lettres de Talleyrand; ce n'est plus que du Bacourt écrivant l'histoire à sa manière, en se servant de ces papiers, notes et lettres.

La deuxième partie, concernant le duc d'Orléans, porte d'un bout à l'autre le même caractère que la fin de la première partie, sauf les portraits de M^{me} de Genlis et de Sieyès.

Il est possible d'imiter l'écriture, il est possible même d'imiter le style d'un homme; on n'imité pas son génie, eût-on tous les papiers imaginables à sa disposition.

La troisième partie, qui embrasse les années 1791-1808, celle dont Talleyrand dit dans son testament : « Je ne veux pas parler ici de la part que j'ai eue dans les différents actes et travaux de l'Assemblée constituante, ni de mes premiers voyages, soit en Angleterre, soit en Amérique; cette partie de ma vie se trouve dans les *Mémoires*, » se présente sous le même aspect que les pages concernant les origines de la Révolution et le duc d'Orléans. Elle est incohérente, incomplète, tronquée de toutes façons. Elle nous réserve cependant plus d'une surprise; une narration charmante, reproduite fidèlement, avec quelques interpolations insignifiantes, pages délicieuses qui rappellent le jugement d'un contemporain de la vieillesse de Talleyrand.

Il se laissait souvent aller à sa nonchalance naturelle, et alors il parlait peu; mais quand il secouait cette paresse d'esprit, il enchantait. Le ton habituel de sa conversation était une légèreté enjouée; il effleurait toutes choses. Mais dès qu'il s'agissait d'affaires, cette légèreté apparente faisait place à une force et à une profondeur d'esprit extraordinaires.

Cette légèreté enjouée, on la retrouve dans les narrations auxquelles nous faisons allusion; la profondeur et la force d'esprit, il faut les chercher dans le Talleyrand que nous révèle une note de M. de Broglie sur ses travaux à la Constituante, dans les mémoires présentés par Talleyrand à l'Institut, et la *Mission de Londres* publiée par M. Pallain. A partir de la page 256, nous retombons dans le texte altéré par M. de Bacourt.

Quant aux affaires d'Espagne — la quatrième partie, — le même fait s'y renouvelle du commencement à la fin, à part quelques petites narrations rares et défigurées davantage encore.

En revanche, les vrais *Mémoires* réapparaissent dans leur intégrité avec la cinquième partie. Il n'y a qu'une interpolation, page 415 : l'énumération fatigante des personnes considérables arrivées à Erfurt, énumération que ce bon M. de Bacourt, au nom de Talleyrand, fait suivre de ces mots :

J'oublie sûrement quelques personnes, je leur en demande pardon.

Pardon dont Talleyrand se serait bien soucié ! lui qui écrit quelques pages plus loin :

Tout ce monde voulait seulement être vu, et vu le dernier, pour rester dans la mémoire. Tant de franche bassesse fut sans récompense.

Nous reviendrons sur cette admirable entrevue d'Erfurt, hâtons-nous de terminer ce rapide examen des *Mémoires*. La sixième partie s'ouvre par un tableau d'ensemble de tous les États de l'Europe, comme Talleyrand aimait à les faire. Après avoir raconté l'entrevue d'Erfurt, il importait de montrer que la situation générale devait entraîner la chute de Napoléon, en dépit de ses nouveaux succès. Talleyrand commence par Naples, passe à l'Espagne, puis à la Hollande, au royaume de Westphalie. M. de Bacourt intervertit le tout, confond les époques, et poursuit par un exposé de la guerre d'Espagne, — qui n'a que faire en ce lieu, — pour terminer par une histoire du Concordat.

Même procédé dans la septième partie : la chute de l'Empire et la Restauration. Les grandes vues, les aperçus de large envergure, les hautes envolées de la pensée de Talleyrand disparaissent entièrement.

Dans les trois premières pages de la huitième partie, traitant du congrès de Vienne, Talleyrand réapparaît, mais pour être suivi, cette fois, par du Bacourt pur, « coup d'œil rapide et général sur la marche des délibérations de cette grande assemblée », qui était un congrès, non une assemblée. On perd toute trace de Talleyrand. Il est vrai que M. de Bacourt, en ayant pris à son aise, ne se gêne plus, même avec les documents officiels. Il altère le sens du premier alinéa de la lettre I de Talleyrand à Louis XVIII, y intercale une pensée pour le duc de Berry, prétend, par deux autres passages, donner des détails plus précis, et témoigner plus de déférence au roi, pour terminer par l'expression des sincères efforts que Talleyrand fera pour suivre les instructions de Sa Majesté, alors que ces instructions c'était Talleyrand qui les avait rédigées lui-même.

M. de Broglie a soin de signaler ces irrégularités, — sans les clauses du testament qui les autorisaient, on pourrait dire ces falsifications, — et il suppose, en fidèle exécuteur testamentaire, que les passages ajoutés ont été supprimés dans le texte des pièces publiées par M. Pallain ; mais le texte publié par M. Pallain reproduit les autographes mêmes de Talleyrand que le roi a réellement lus, non les flagorneries que M. de Bacourt espérait faire lire à la postérité.

Passons les erreurs grossières : Carnot échappé de Cayenne, etc. On pourrait les considérer comme des défaillances de mémoire, auxquelles un Talleyrand même ne saurait échapper ; mais la précision de la déclaration testamentaire écrite par le grand diplomate, deux ans avant sa mort, rend une telle hypothèse inadmissible pour des Mémoires écrits une vingtaine d'années plus tôt, alors que Talleyrand était dans toute la puissance de ses facultés et conservait la fraîcheur de ses souvenirs.

Il en est de même des omissions inexplicables que l'on rencontre dans la suite des *Mémoires* : preuve nouvelle que les *Mémoires*, tels que nous les avons aujourd'hui, ont été, dans leur ensemble, rédigés par M. de Bacourt se servant de débris des mémoires primitifs, de papiers et lettres conservés, de conversations notées, le tout sans unité ni lieu. Nulle part le *fil rouge* — pour nous servir d'une expression allemande — ne lie les pensées exprimées d'une page à l'autre ; même dans les parties qui semblent avoir le plus de suite, on se heurte à des interpolations, des liaisons forcées, de brusques transitions imposées par les lacunes mêmes des papiers, taches aussi voyantes que fâcheuses, à des défaillances de forme et de style qu'aucune négligence n'explique, enfin à des contradictions telles, non seulement d'une page à l'autre, mais encore avec les jugements les plus exacts, les appréciations les plus justes de Talleyrand, qu'il faut en attribuer la responsabilité à la liberté entière laissée à la duchesse de Dino par le testament, et par la duchesse à M. de Bacourt, de publier les *Mémoires* de la manière qui serait jugée la meilleure.

Comment admettre, par exemple, que Talleyrand puisse affirmer, et par deux fois, que le Directoire aurait dû faire l'unité de l'Italie, alors qu'étant ministre de ce même Directoire, il écrit avec tant de clairvoyance :

Le Piémont réuni aux États libres ajoute à leur force, et dans cette hypothèse il s'élève en Italie une puissance tellement formidable qu'elle

nous en impose à nous-mêmes qui l'avons créée. Fière de sa force, elle veut s'affranchir de notre influence. L'Autriche aura peut-être le bon esprit d'offrir son alliance à cette république d'Italie, sous le prétexte de la protéger contre notre ambition, mais, en effet, pour nous punir de l'avoir fondée (1).

Que dire encore de cet autre passage sur le retour de Bonaparte d'Égypte :

Les revers des Français en Italie vinrent le tirer de sa perplexité en lui donnant la hardiesse de faire ce qu'autrement il n'aurait jamais osé risquer. Il se dérobe à son armée...

alors que Talleyrand écrivait à Bruix, le 9 prairial 1799 :

Voilà votre mission revenue à votre première idée, mon cher Bruix ; j'en suis enchanté. Vous voilà hors du vague ; vous avez un but, un but prescrit, un but de la plus grande importance. Le Directoire n'écrit qu'un mot à Bonaparte ; je lui envoie une lettre de Barras à laquelle j'ai joint quelques lignes. Le Directoire s'en rapporte à vous pour l'instruire de notre situation intérieure et extérieure. Ramenez-le. On vous recommande le secret le plus absolu sur votre mission. Adieu ; je vous embrasse et vous aime bien (2).

Nous pourrions citer nombre de passages également suspects. Celui-ci servira de type. Comment admettre que Talleyrand ait jamais pu écrire cette phrase étonnante :

La Révolution française est née de la vanité.

M. de Bacourt lui-même en eût été incapable. Il fallut, pour qu'elle trouvât place dans les *Mémoires*, qu'elle eût germé dans la charmante tête de Dorothée de Courlande, classant les papiers de Philippe-Égalité.

II

Qu'est-ce qui pourrait expliquer de telles contradictions, lacunes, incohérences, ces mémoires brûlés, tronqués, remplis d'erreurs grossières, sinon Talleyrand lui-même, mais le Talleyrand de la légende, œuvre de tout le monde ?

Le délégué du clergé, l'abbé frivole et dissipé, l'évêque constitutionnel conservant les premières dignités d'une église en révolte, devient pour les bons catholiques le prêtre apostat, renégat, anathème et relaps ; le descendant de l'une des familles

(1) G. PALLAIN, *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, p. 143.

(2) Lettre autographe publiée par M. Francis Charnes dans le *Journal des Débats*, supplément du 16 janvier 1891.

les plus illustres du royaume transformé en ami des conventionnels, en complice du meurtre royal, en ministre de la République, apparaît, aux yeux de toute la noblesse émigrée et qui rentre avec les Bourbons, comme le traître maudit d'une cause sacrée, oublieux de ses premiers devoirs; et l'homme qui, après avoir servi tous les gouvernements, trahi toutes les causes, dédaigné tous les principes, surgit, après une révolution nouvelle, brillant de l'éclat des mêmes honneurs et dignités dont il avait été revêtu autrefois, prince, duc et pair, devient le sujet d'horreur de tous les hommes à doctrine sévère, de tous les politiques à conduite sans reproche; enfin le ci-devant évêque et aristocrate, l'ambassadeur vendu à l'étranger, le ministre prévaricateur, le faux citoyen, voué au mépris dans les feuilles publiques, de qui les mots courent les rues et les ruelles, apparaît aux masses comme l'épicurien sans vergogne, le cynique éhonté, grand et fort seulement par son scepticisme sans principes et ses mensonges impudents.

Tel est le Talleyrand de la légende. Comment la pauvre duchesse qui le voyait dans la vie intime toujours bon, généreux, fidèle à lui-même, et aussi supérieur par les grâces de l'esprit que par l'élévation de la pensée, put-elle ne pas être épouvantée en retrouvant dans les *Mémoires* les traces du prêtre indépendant, du républicain absolu, du sceptique au cœur sec dont il était parlé si sévèrement? Usant de son droit, elle brûla une partie du manuscrit. M. de Bacourt, en essayant de le reconstituer, fut trompé, lui aussi, par le Talleyrand légendaire.

III

Le 1^{er} février 1795, Talleyrand écrit de Philadelphie à son ami lord Lansdowne, à propos des relations entre les États-Unis et l'Angleterre :

Si je saisis bien ces questions et que j'en obtienne la réponse dans toute leur étendue, je serai autorisé à porter mes vues au delà du moment présent, et à former de plausibles conjectures sur la durée ou le changement des rapports actuels. Peut-être même l'avenir n'est-il pas si difficile à bien prévoir que l'instant présent n'est difficile à bien connaître; car c'est un moment bien embarrassant pour observer que celui où les passions, partout poussées jusqu'à l'extrême, ne laissent ni aux hommes ni aux choses leur caractère naturel. Quelle attention ne faut-il pas pour démêler les ressorts de ces passions différemment agissantes, distinguer, séparer les effets qui appar-

tiennent à des causes diverses et, dans leurs contradictions apparentes, saisir ce qui est occasionnel et passager, pour ne pas le confondre avec ce qui est permanent et indépendant de la mobilité des circonstances? Dans de tels moments, il n'y a point de différence entre un jugement léger et un jugement faux : l'erreur est à la surface, il faut approfondir pour trouver la vérité (1).

Nous citons le passage en entier à cause de son importance, il nous révèle le secret du génie de Talleyrand, la règle de la méthode qu'il a suivie dans l'observation des hommes et des événements.

Il faut distinguer, séparer les effets qui appartiennent à des causes diverses,... saisir ce qui est occasionnel et passager pour ne pas le confondre avec ce qui est permanent, indépendant de la mobilité des circonstances.

C'est-à-dire il faut, pour découvrir la vérité en politique comme en histoire, distinguer les faits accidentels, toujours mobiles et changeants, de leurs causes profondes, toujours permanentes. Règle si juste que Talleyrand, après l'avoir exposée, en fait l'application et trace à lord Lansdowne un tableau tellement exact des États-Unis à peine sortis de leur révolution et de la reprise des négociations avec l'Angleterre, que sa lettre, après un siècle, est encore vraie par la justesse des vues comme par la précision des conseils. Voilà le troisième Talleyrand, que nous avons nommé le Talleyrand des documents et que nous découvrons dans la vaste publication de M. G. Pallain.

Qu'il y ait dans le nombre des pièces autographes, d'autres qui ne le soient pas, des textes officiels ou de simples copies, que les ambassadeurs suivent ou ne suivent pas les conseils de Talleyrand, que les cabinets ou le Directoire acceptent ou rejettent ses avis, peu nous importe désormais; Talleyrand a donné dans sa lettre à son ami de Londres le cachet de sa pensée et tous les documents émanés d'elle en porteront la forte empreinte, que rien ne peut effacer.

Dès sa première mission à Londres, dont il fit un chef-d'œuvre d'art et de science diplomatiques, il se révèle à nous dans toute la puissance de son génie. Il faut que la France libre recherche l'alliance de l'Angleterre libre, et, pour l'acquérir, elle doit la mériter en se donnant une flotte par laquelle elle puisse se faire respecter; il faut qu'elle s'ouvre avec l'Angleterre le

(1) G. PALLAIN, *la Mission de Talleyrand à Londres*, p. 475.

monde des colonies espagnoles et maintienne solidement les bases de sa constitution nouvelle, afin de laisser à l'Europe le temps de prendre confiance dans le régime nouveau. Ni Louis XVI ni ses ministres ne comprirent ces vues ; Talleyrand obtint tout ce qu'il pouvait obtenir : la neutralité de l'Angleterre.

Dans la préface du *Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, M. Pallain écrit avec une justesse parfaite :

Dès 1792, son programme était complet ; il l'expose dans son *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe* ; il le rappelle dans ses nombreuses négociations, dans ses nombreux rapports au Directoire toujours présentés, toujours défendus, le plus souvent sans succès, par lui-même ainsi que l'attestent les procès-verbaux du Directoire... C'est lui qui demanda la libre navigation du Rhin ; c'est lui qui sollicita l'occupation de Malte et l'expédition d'Égypte, et, n'ayant pu conclure la paix avec l'Angleterre, c'est lui qui voudra faire de la Méditerranée un lac français. N'est-ce pas lui qui, devant les destinées de l'Afrique, introduira dans le traité d'Amiens une disposition qui réserve l'accès de la côte africaine au pavillon national ?

C'est que Talleyrand, comme Mirabeau, avait compris la transformation profonde que l'abolition des privilèges et l'avènement de la souveraineté nationale allaient imposer à la France. Il avait compris le développement économique, industriel et commercial que les temps nouveaux devaient voir ; il avait compris le mouvement extraordinaire et prodigieux d'activité que la disparition des entraves intérieures, la destruction des privilèges et des corporations, l'affranchissement du travail, en un mot, allaient imprimer à la France de 1789 (1).

Ne pouvant triompher des oppositions du Directoire, ni des résistances de l'Espagne et de la Hollande, Talleyrand échoue dans les négociations de Lille, pendant que Bonaparte mène à sa manière celles de Léoben et de Campo-Formio. Le congrès de Rastadt se réunit, le grand diplomate reprend son œuvre. Cette fois c'est l'Empire et les petits États d'Allemagne, et toujours le Directoire, qui lui résistent. Tout à coup il abandonne les négociations et se tourne vers Berlin, voyant que la Prusse seule lui offrira le soutien qui de toutes parts lui fait défaut ; mais de ce côté, ne pouvant pas plus faire de Sieyès un diplomate que du roi de Prusse un homme d'État, il échoue encore, prédit la triste fin du congrès de Rastadt et prévoit la nouvelle coalition.

Quels furent son véritable rôle à l'époque brillante du Consulat, sa part dans le rétablissement de la paix entre l'Église et l'État,

(1) G. PALLAIN, *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, introduction, p. XXXVII.

son but dans les négociations d'Amiens, ses efforts dans la reconstitution de notre personnel diplomatique, ses vues dans l'affermissement du crédit public? Les recherches infatigables de M. Pallain, la publication annoncée par la Société d'histoire diplomatique des négociations du Concordat, nous le révéleront. Déjà les documents publiés par M. Bertrand nous font entrevoir en Talleyrand le véritable fondateur de la Banque de France.

L'Empire s'élève et bientôt Napoléon, à son tour, comme l'avaient fait le Directoire et ses commissaires, comme l'avaient fait Louis XVI et ses ministres, lui échappe. Talleyrand supplie l'empereur de ne pas aller en Espagne, le conjure de ne pas rechercher l'alliance de la Russie, mais celle de l'Autriche. Sa voix demeure sans écho. Il s'éloigne de Napoléon, comme il s'était éloigné du Directoire, comme il s'était éloigné de Louis XVI. Ce ne fut pas lui qui abandonna les gouvernements; ce furent les gouvernements qui l'abandonnèrent, pour marcher, chacun à son tour, vers la ruine, la ruine fatale, que Talleyrand avait prévue.

En 1815, il se retrouve seul en face d'une Europe victorieuse, désorientée par la chute du colosse qu'elle vient de renverser, et il s'élève, avec un tact incomparable, à cette situation unique dans l'histoire, signalée par M. de Broglie, d'un diplomate qui, sans armée victorieuse, sans autorité traditionnelle souveraine, domine tout un monde de ministres, d'ambassadeurs, de rois et d'empereurs hostiles, par cela seul que seul il comprend les causes profondes qui ont bouleversé l'Europe et d'un mot sait indiquer la solution des difficultés dans lesquelles on se débat.

La Restauration le néglige à son tour, dédaigne les conseils et les discours du pair de France, s'engage dans une voie contraire à celle qu'il indique, pour tomber comme l'Empire, comme la République, comme la royauté. Talleyrand reprend son travail de Sisyphe, sauve une fois encore l'Europe d'une guerre générale, affermit la France dans une révolution nouvelle, lui concilie l'Angleterre, et signale aux gouvernements, — avec cette même clairvoyance lumineuse dont il fait preuve, au début de sa carrière diplomatique, en jugeant l'Amérique, — les causes profondes des troubles périodiques, le fait permanent de l'évolution de la société moderne : l'avènement des classes populaires, d'où la nécessité pour les États, afin de maintenir la paix entre eux, de respecter le principe de non-intervention.

M. de Broglie estime qu'il y a contradiction entre le Talley-

rand de 1815, parlant au nom du principe de légitimité, et le Talleyrand de 1830, faisant valoir le respect dû au vœu national. Cette contradiction, nous ne la voyons pas. C'est toujours le même Talleyrand s'efforçant de distinguer ce qui est accidentel, passager dans l'histoire, de ce qui y est permanent. Il n'y a de permanent pour lui que la France et l'Europe, tout le reste n'est qu' « occasionnel », passe et change, victoires et défaites, gouvernements et ministres, constitutions et doctrines; il n'y a de stable, de conforme à la prospérité générale que les mesures en rapport avec les causes permanentes, profondes, qui règlent la vie des peuples; les comprendre, c'est gouverner; les méconnaître, c'est se perdre dans les inquiétudes et les misères des gouvernements incapables ou aveuglés. S'il domina l'Europe en 1830, comme en 1815, c'est que les circonstances furent telles à ces deux époques qu'il put faire comprendre aux souverains et aux ministres que ces circonstances il était le seul qui les comprit; et après un demi-siècle de lutte avec ces gouvernements et ces souverains que les événements mobiles lui imposaient, il imposa sa politique aux événements.

Aujourd'hui nous nous trouvons en présence des *Mémoires* d'un tel homme. En l'état où nous les avons, ils doivent nous faire éprouver le regret immense de la perte d'un chef-d'œuvre sans doute unique, comme le fut le rôle joué par le grand diplomate qui jugea les hommes et les événements de son temps avec la précision et l'ampleur des lois de l'histoire, parce qu'il pratiqua, en pleine vie sociale, économique et politique, la méthode de leur découverte. Au milieu de tous les accidents et hasards qui devaient le détourner de sa voie, nulle gloire, nulle puissance ne l'aveugla, aucun événement, si glorieux qu'il fût, ne l'entraîna; et il termina sa longue carrière en implorant vainement, dans ces pages qui nous restent, que la justice qui lui était due lui fût rendue enfin.

IV

Heureusement que les *Mémoires* mêmes, grâce à la conscience et à l'empressement que leur illustre éditeur a mis à les publier, nous permettent, et jusque dans leurs lacunes, d'appliquer aux trois Talleyrand, en apparence inconciliables, afin de découvrir l'homme réel, la propre méthode qu'il enseigne, à savoir : la re-

cherche de ce qui est constant dans ses actes et sa pensée. La recherche d'ailleurs est aisée, car Talleyrand nous met lui-même sur la voie dans une page des *Mémoires*, page qu'il a écrite sans nul doute, sinon aucune ne serait de lui.

Où Talleyrand, l'homme de France qui connaissait le mieux l'Europe et toutes les cours étrangères, avait-il puisé cette science et cette expérience également surprenantes? Si le génie ne peut ni s'enseigner, ni s'apprendre, il n'en est pas de même de l'expérience et de la science. Or, jusqu'à la mission de Londres, Talleyrand n'avait visité aucune des cours, ni voyagé dans aucun des pays de l'Europe.

« J'arrivai à l'âge de quatre ans chez ma bisaïeule, » nous raconte-t-il, « Marié-Françoise de Rochechouard, fille de Louis de Rochechouard, duc de Mortemart, mariée en premières noces à Michel Chamillard, marquis de Cassy, et qui épousa en secondes noces Louis-Charles de Talleyrand, prince de Chalais, grand d'Espagne, » ajoute une note de M. de Broglie. Talleyrand peint lui-même le ravissant tableau de la petite cour de la princesse, qu'il appelait sa grand'mère, et de ses occupations de charité et de dévouement le dimanche. Mais ce qu'il ne nous dit point, c'est la vie de tous les jours, les conversations de la bisaïeule et de son entourage parlant, comme c'est d'usage aujourd'hui encore parmi la noblesse de nos châteaux, des traditions de la famille, des distinctions et charges des parents et ancêtres, les Rochechouard, les Mortemart, les Périgord et les Chamillard, de leurs unions, honneurs et distinctions, de leurs séjours à la cour du roi et aux cours étrangères.

Les premiers objets qui frappent les yeux et le cœur de l'enfance, remarque Talleyrand, déterminent souvent ses dispositions et donnent au caractère des penchants que nous suivons dans le cours de notre vie.

Il revient à Paris, entre au collège d'Harcourt à huit ans, et à quinze ans au séminaire de Saint-Sulpice.

J'y passais mes journées dans la bibliothèque à lire, — *Non pas les Écritures, les Casuistes, Saint Thomas et Saint Augustin, Mais* — les grands historiens, les vies particulières des hommes d'État, les moralistes, quelques poètes. Je dévorais les voyages... Ma troisième et véritablement utile éducation date de ce temps.

En sortant du séminaire, il possédait moins la théologie que l'instruction utile à faire un diplomate. Son éducation première d'abord, son génie ensuite, décidèrent de sa destinée.

Quel fut le second fait dominant de la vie de Talleyrand ? Il nous le montre encore dans une page bien vivante :

Tombé, comme enfant, de dessus d'une commode, je suis resté boiteux... Cet accident a influé sur tout le reste de ma vie ; c'est lui qui, ayant persuadé à mes parents que je ne pouvais être militaire, ou du moins l'être sans désavantage, les a portés à me diriger vers une autre profession. Cela leur parut plus favorable à l'avancement de la *famille*. Car dans les grandes maisons c'était la *famille* que l'on aimait bien plus que les individus, que l'on ne connaissait pas encore. Je n'aime point à m'arrêter à cette idée... je la quitte.

Mais elle ne le quitta jamais ; il y revient à plusieurs reprises dans les quelques pages qui nous restent de ses vrais *Mémoires* ; c'est à elle que nous devons l'abbé libre penseur, le futur évêque constitutionnel, formé à la fois par les traditions magnifiques et les abus douloureux qui constituaient les grandes familles de l'ancien régime.

Nobles traditions et cruels abus, cette double charge comment la porte-t-il ? Lui, l'enfant abandonné, abandonné malade, « n'ayant jamais eu, une semaine de sa vie, la douceur de se trouver sous le toit paternel », il écrit ces lignes d'une générosité sublime :

J'ai compris, depuis, que mes parents se défiaient de leur courage pour l'exécution de leur projet de me conduire à un état pour lequel je ne montrerais aucune disposition, s'ils me voyaient trop souvent. Cette crainte est une preuve de leur tendresse dont je me plais à leur savoir gré.

A Paris, le jeune abbé, plus savant en science des cours, de la constitution des États et des pays étrangers qu'en théologie, fréquente les philosophes, se fait l'ami des libres penseurs, et mène la vie du siècle, ni meilleure ni pire, peut-être même meilleure que celle de tout autre abbé malgré lui, de noble famille et de grande ambition.

Ici le fait permanent qui domine toute sa vie intellectuelle réapparaît. Comment conçoit-il les abstractions des philosophes, les doctrines négatives des libres penseurs ? Selon les impressions premières de son enfance, d'une façon toujours concrète et pratique : réforme des institutions selon la constitution anglaise, abolition des abus et des privilèges, régularisation du rôle du clergé, liberté du commerce et du travail, uniformité des poids et mesures ; et parmi toutes les théories c'est à la doctrine des économistes qu'il s'attache. Fait capital, car il nous livre le secret, non seulement de son génie, mais encore du caractère et des

saillies de son esprit devenues célèbres. Lorsque nous rappelons de nos jours les mots du grand diplomate, tels que celui-ci à ses agents : « Pas de zèle, surtout pas de zèle, messieurs » ; ou cet autre : « La parole est donnée à l'homme pour cacher sa pensée » ; nous les entendons dans leur sens général, comme nous le ferions d'un aphorisme de La Rochefoucauld ou d'une pensée de Pascal. Jamais Talleyrand ne les a conçus de la sorte. C'est toujours à une circonstance et à une personne déterminées que tel ou tel mot s'adresse. Prenons pour exemple ceux que nous venons de citer. On ne peut les comprendre qu'après avoir lu les rapports de Sandoz-Rollin, ses plaintes continuelles sur l'esprit de propagande et de domination, sur les imprudences et les maladresses des agents du Directoire, compromettant les intérêts du pays, tantôt par les excès de leurs prétentions, tantôt par la naïveté de leur silence.

Au cours de la conversation, Talleyrand raconte d'une manière exquise, à cause de la plasticité de sa pensée ; mais il n'est pas un causeur brillant. De même il parle avec aisance à la tribune sans être un grand orateur. Il prépare ses discours et ses dépêches avec soin ; il prépare au besoin ses mots ; en se recueillant, en pénétrant les raisons profondes des caractères et des situations qu'il veut définir. Il se passionne pour les aperçus d'ensemble, et fait ces admirables rapports sur la situation de la France et l'état général de l'Europe, de la même manière que, traçant un portrait, il fait saillir les traits principaux d'un caractère, ou d'un mot, frappé à l'emporte-pièce, marque un homme ou une difficulté.

Voyez-le à Erfurt, en présence de Napoléon. Les deux hommes conçoivent l'objet de la célèbre entrevue, les intérêts et les ambitions en jeu et leurs conséquences, d'une manière également concrète et vivante ; mais ils l'envisagent en partant de données premières différentes, et, doués d'une puissance intellectuelle égale peut-être, ne se comprennent plus réciproquement. Le diplomate, homme de vieille noblesse, représente les traditions diplomatiques de l'ancienne France ; l'empereur, nature primitive, qu'aucune civilisation n'avait atteint avant qu'il se fût assimilé à la France de la Révolution, ne connaît que cette France nouvelle ; le premier rêve son pays prospère au milieu d'une Europe confiante, le second veut une France puissante au sein d'une Europe soumise. Napoléon, violent, simple et absolu,

organise la victoire, grâce à la supériorité de son génie, comme il a réorganisé la France, et il prétend organiser de même la paix en Europe. La mise en œuvre est minutieusement préparée. Le génie français se révélera dans toute sa gloire, on initiera l'Allemagne à ses chefs-d'œuvre; les princes, les rois accourront; Goethe, Wieland, Müller, parleront du grand événement; la France sera reconnue souveraine de l'Europe occidentale, et, avec l'amitié de la Russie, on écrasera l'Angleterre jusque dans les Indes. Nous traitons aujourd'hui ces grands projets de rêves et chimères: c'était simplement l'organisation définitive de la paix du monde telle que Napoléon pouvait la concevoir et telle qu'il ne pouvait la concevoir autrement. Talleyrand, au contraire, prudent, réservé, réfléchi, voit l'Allemagne frémissante, l'Autriche méfiante, l'Espagne en révolte, l'Italie incertaine, la Belgique, la Hollande mécontentes, l'Angleterre toujours hostile, et conseille, pour consolider le nouvel empire, l'alliance, non pas avec la Russie, « puissance envahissante », mais avec l'Autriche, « puissance conservatrice ». Leur façon de penser à tous deux est trop différente, et ils resteront, jusqu'à la fin de leur carrière, opposés l'un à l'autre. Napoléon, le héros de la France nouvelle, sera écrasé par la vieille Europe qu'il méconnaît, et Talleyrand sera vilipendé, calomnié par cette France nouvelle à laquelle il n'a pas su s'identifier. Et, tandis que le César moderne continuera jusqu'à sa mort à dicter ces vastes plans qu'il ne peut plus réaliser, le grand seigneur d'ancien régime écrira ses *Mémoires* pour se justifier et mourra sans y réussir.

V

Talleyrand, conservant la fière devise de ses ancêtres: « Roy que Dieu », qui sert tous les gouvernements, qui accepte de Napoléon la principauté de Bénévent, du roi de Naples le duché de Dino, et de qui M. le duc de Broglie peut écrire: « Il y a dans sa vie privée des erreurs et des torts qu'on n'a pas le droit de justifier », ne nous en reste pas moins incompréhensible.

Sully et Colbert, qui jouissent d'un renom d'honnêteté bien établi, ont fait fortune au sein du gouvernement qu'ils servaient. Sous l'ancien régime, la noblesse entière, dans l'exercice de ses fonctions, acceptait duchés, comtés, marquisats, sommes d'argent, aussi naturellement qu'au service de l'Église, bénéfices et

évêchés; c'était chose due à son rang, peu importait le donateur : pape, roi, souverain étranger. Tout comme la vénalité des places dans la magistrature, ce fut une des formes sociales et politiques de l'ancien régime, sans laquelle les grandes familles n'auraient pu faire honneur ni à leur charge ni à leur nom. Mais il n'entra pas dans l'esprit de cette même noblesse qu'elle pût, pour une distinction ou une somme quelconques, vendre l'intérêt du pays, semblable à la magistrature de l'époque, qui, après avoir acheté ses charges, acceptait cadeaux et rémunérations, mais ne songeait aucunement à vendre la justice à ce prix. Telle fut notre ancienne noblesse de robe et d'épée, tel fut Talleyrand. Il entra au service de son pays en y apportant ces traditions; mais si nous l'admirons dans ses ambassades, ses ministères, aux congrès, où il ne triomphe et ne sauve le pays que par la puissance de ces traditions, c'est sottise à nous de vouloir l'en séparer lorsqu'il s'agit de lui-même.

Talleyrand naquit une année avant la mort de Montesquieu; mais élevé par sa bisaïeule, au sein de la petite cour provinciale qui entourait la noble dame, tout imprégnée, comme il le dit, de l'esprit des vieux Mortemart, il tient, bien plus que le fameux jurisconsulte, des hommes et de l'esprit du xvii^e siècle. Jamais il n'entrera dans sa pensée de confondre les effets avec les causes, de mêler les climats et les mœurs, d'expliquer les institutions des peuples par de simples qualités individuelles telles que l'honneur et la vertu afin de se donner l'apparence d'une profondeur systématique, de transformer des faits particuliers en principes généraux afin de donner à son style un tour imprévu et piquant. Il lui est aussi facile de dessiner en quelques traits la situation générale de l'Europe, qu'à Descartes de résumer en un principe unique toute la science de l'époque, ou à Pascal de condenser en une seule phrase toutes les faiblesses et grandeurs humaines. Il parle la même langue que ses devanciers — sauf quelques expressions particulières à son temps — langue simple, puissante, limpide, toujours saine, rude quelquefois dans sa vigueur, nulle affectation, nul raffinement, chaque mot exprime une pensée, et chaque pensée répond à une donnée concrète, vue sous toutes ses faces.

Il en fut de même de son caractère. Il connut toutes les énergies des hommes du xvii^e siècle; mais il connut aussi leurs défaillances. Il fait penser au grand Condé combattant l'armée de son roi avec l'argent de l'Espagne; à Bossuet, de qui la grandeur

d'âme se double de vanités puérides ; à Pascal, le plus admirable penseur peut-être que le monde ait connu, et qui fut en même temps un mystique faible et timoré ; au tendre et charmant Racine, d'autre part si méchant et passionné ; à toute la cour de Versailles, que l'affaire des poisons révèle sous un jour si étrange, où les figures les plus touchantes et les plus gracieuses prennent tout à coup une expression de violence et d'idolâtrie sauvages ; au grand roi enfin, qui a incarné toute son époque, et que nous voyons d'une main couronner les sœurs de charité, de l'autre ordonner les dragonnades et les dévastations du Palatinat. Nous avons évidemment perdu l'échelle nécessaire pour mesurer les hommes et les caractères de notre grand siècle. Voltaire déjà ne comprend plus rien à leur nature et ne s'en tient qu'au dehors, aux traits apparents qui font dire à Talleyrand :

Il n'y a point de différence entre un jugement léger et un jugement faux : l'erreur est à la surface, il faut approfondir pour trouver la vérité.

Que si donc, suivant les règles de la méthode scientifique, tracées par Talleyrand lui-même, nous voulons reproduire les traits essentiels des générations qui ont fait notre époque de splendeur, nous ne pouvons y arriver qu'en nous pénétrant de leur énergie étrange et de l'étendue extrême de leurs passions et de leur volonté allant du bien au mal. Ils étaient d'une autre taille que la nôtre ; leurs actes dont parle l'histoire, comme les œuvres qu'ils nous ont laissées, témoignent d'un esprit dont les dimensions dépassent le nôtre dans tous les sens. Or Talleyrand, vivant jusqu'au milieu de notre siècle, a trempé son caractère comme son génie dans les eaux vives du xvii^e. Tel il nous devient explicable et jusque dans ses faiblesses dont il nous livre encore le secret dans ces lignes :

Les souvenirs, les impressions de ce que je voyais dans les premiers temps de ma vie sont pour moi d'une douceur extrême. Votre nom, me répétait-on chaque jour, a toujours été en vénération dans notre pays... C'est de votre grand-père que nous tenons ce terrain, ... c'est lui qui a fait bâtir notre église ;... la croix de ma mère lui a été donnée par Madame... les bons arbres ne dégénèrent pas ! vous serez bon aussi, n'est-ce pas ?

Il fut bon, bon pour les autres, bon aussi pour lui-même ; mais bonté pour soi devient faiblesse. Quand on veut juger Talleyrand, il faut, même pour ses actes en apparence les plus condamnables, comme lorsqu'il s'agit des saillies de son esprit, des

portraits qu'il a tracés, des conseils, vues et prévisions diplomatiques qu'il a répandus autour de lui, l'étudier au milieu de toutes les circonstances qui l'ont entouré et pénétrer le but qu'il poursuivait; ainsi l'on découvrira les faits permanents de son caractère et de son génie, l'on apercevra l'homme qu'il a été en réalité, et l'on comprendra avec quelle légitime fierté il pouvait écrire avant de mourir :

Jamais je n'ai mis les intérêts d'aucun parti, ni les miens, ni ceux des miens, en balance avec les vrais intérêts de la France, qui d'ailleurs ne sont, dans mon opinion, jamais en opposition avec les vrais intérêts de l'Europe.

Malheureusement nous sommes ainsi faits : nous pardonnons à Mirabeau ses défaillances, nous lui pardonnons même ses infamies et ses crimes, parce que nous comprenons son génie; nous ne pardonnons pas à Talleyrand la moindre faiblesse parce que nous ne comprenons pas le sien. En vain a-t-il rendu à la patrie des services inappréciables dans les circonstances les plus douloureuses et les plus difficiles, justice lui est refusée; en vain écrit-il ces *Mémoires* pour éclairer la postérité, ces *Mémoires* sont mutilés par ceux mêmes qui avaient la défense de sa gloire le plus à cœur. L'on divinise un Voltaire, l'on exalte un Mirabeau, l'on élève aux cieux un Napoléon, que si l'on juge cependant la puissance intellectuelle d'un homme par le nombre de données concrètes que son esprit est capable de concevoir en une seule pensée, c'est Talleyrand que nous devons placer au premier rang. Son esprit fut si clairvoyant que jusqu'au delà de la tombe il semble avoir prévu le sort de ces *Mémoires* : « Dût la justice m'être refusée, sentir qu'elle m'est due suffira pour assurer le calme de mes derniers jours. »

Th. FUNCK-BRENTANO.